

ASSISES CITOYENNES
du 26 novembre au 1^{er} décembre 2018

ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES

Le Journal
de Saint-Denis
JSD Saint ★
Denis

**UNE
SEMAINE
POUR
COMPRENDRE,
PROPOSER,
AGIR**

Le décès d'un adolescent de 16 ans, sur fond de rivalités entre quartiers et d'un mauvais regard échangé, nous a tou.te.s bouleversé.e.s.

La violence ne peut pas être un mode de régulation de conflit, quels que soient l'âge, le quartier, les inégalités et injustices subies... La ville de Saint-Denis, déjà très engagée sur ce terrain, mobilise tous les acteurs du territoire pour dresser une stratégie de lutte contre les violences.

Rixes entre jeunes, incivilités, violences sexuelles, insultes et menaces, trafics de stupéfiants... les phénomènes de violences et de délinquance peuvent prendre une multitude de formes. Une constante demeure : le refus de milliers de femmes et d'hommes de vivre dans un climat violent, dans l'insécurité.

Le mouvement #MeToo, impulsé mondialement via les réseaux sociaux à l'automne 2017, a libéré massivement la parole des femmes sur les violences sexuelles. Cela se traduit par une augmentation du nombre de plaintes, démontrant ainsi que les victimes n'ont plus peur de leurs bourreaux. Pourtant, ce mouvement de fond de la société n'est pas totalement suivi : si les commissariats font un travail important pour accompagner les victimes dans leur dépôt et suivi de plainte, l'engorgement des tribunaux a entraîné une baisse de 25 % des condamnations pour violences sexuelles sur les dix dernières années.

Cet exemple concret démontre que la lutte contre les violences doit mobiliser tous les acteurs concernés et doit se porter sur

l'ensemble des maillons d'une chaîne étroitement imbriqués : prévention, éducation, médiation, sanction, réparation, réinsertion.

L'action de la ville de Saint-Denis pour la prévention de la délinquance et la sécurité (voir p. 4) dépasse largement le cadre des compétences communales. Mais à Saint-Denis plus qu'ailleurs, il y a urgence à travailler collectivement car seule la mobilisation de tou.te.s, des institutions régaliennes (police, justice) aux associations de quartiers, des acteurs culturels aux organismes de médiation, des parents à l'institution scolaire, peut conduire à l'élaboration de réponses concrètes. Un travail qui suppose, pour commencer, de comprendre les raisons de ces violences, le rôle de chacun, les actions des institutions mobilisées pour y faire face...

C'est la raison d'être des assises citoyennes « Ensemble contre les violences », co-construites avec des citoyen.ne.s. Pendant une semaine, des ateliers, des rencontres, des débats sont organisés dans toute la ville. Ce n'est que le début d'une réflexion, dont le but est de déclencher la mobilisation et l'action de tou.te.s.

1

FACEBOOK LIVE

13

RENCONTRES-DÉBAT

5

CAFÉS DES PARENTS

1

SOIRÉE STAND-UP

SAINT-DENIS AGIT CONTRE LES VIOLENCES

Nombreux sont les Dionysien.ne.s à exprimer leurs préoccupations sur la sécurité de leurs enfants aux abords des écoles, ou à déplorer les faits divers violents qui interviennent régulièrement dans l'espace public. Parce qu'il ne suffit plus de s'alarmer ou de dénoncer une situation « inacceptable », la ville de Saint-Denis s'empare de la question sur tous les fronts depuis 2014.



3,4 millions d'euros investis pour la mise à disposition de l'État d'un terrain pour le nouveau commissariat de Saint-Denis. Les travaux ont commencé, livraison prévue début 2020.



55 postes de policiers municipaux
15 ASVP (agents de surveillance de la voie publique)
21 gardes de l'environnement dans les parcs et jardins



Les 7 agents de la brigade verte, mise en place en juin 2018, interviennent en centre-ville du lundi au samedi et de 9h à 17h pour signaler, sensibiliser et verbaliser l'irrespect de la voie publique.



3 réunions publiques sur la sécurité dans les quartiers avec le maire et le commissaire en 2018.



Déploiement de la vidéoprotection
0 caméra en 2014
82 caméras fin 2018



12 médiateurs de nuit réalisent de l'accompagnement social et interviennent du mardi au samedi de 18 h à minuit.

REPÈRES

Prise d'arrêtés municipaux pour la fermeture de certains commerces ou pour le respect de la tranquillité des riverains

Soutien financier aux associations et structures de médiation et de prévention (Canal, médiateurs de nuit, Partenaires pour la ville, Amicale du nid...)

3 postes de médiateur co-financés pour lutter contre les violences aux abords des établissements secondaires

30 actions conjointes entre les polices nationale et municipale en 2017

contre les vendeurs à la sauvette sur le parvis de la gare

86 professionnels et éducateurs formés à la prévention de la radicalisation

« Question de justice » Exposition itinérante dans les collèges et lycées sur les droits et devoirs des mineurs

11 000 personnes reçues à la Maison de la justice et du droit en 2017

20 personnes en travaux d'intérêt général accueillies chaque année par les services municipaux

CONTACTS UTILES

Police nationale

Commissariat central de Saint-Denis

15, rue Jean Mermoz
01 49 71 80 14

Commissariat de La Plaine

39-41, rue du Landy
01 48 09 62 05

- Du lundi au vendredi de 8h à 20h
- Le samedi de 9h à 17h30

Le commissaire vous reçoit

Les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 18h à 20h, au commissariat central de Saint-Denis
01 49 71 80 56 - commissariat-saint-denis@interieur.gouv.fr

Délégués police-population

. secteur nord : 06 12 43 44 47
. secteur centre ville : 06 46 31 51 08
. secteur Plaine : 06 46 35 50 62

Services municipaux

de tranquillité publique

Police municipale : 01 49 33 63 06

Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) : 01 49 33 63 06

Brigade verte : brigadeverte@ville-saint-denis.fr

Brigade verte : brigadeverte@ville-saint-denis.fr

Médiation

Médiateurs de nuit : 01 83 72 20 94

Partenaires pour la ville : 01 49 71 56 10

Accompagnement juridique

Maison de la justice et du droit
Renseigne toute victime sur les démarches juridiques à entreprendre. Permanences des associations SOS victimes 93, Léo Lagrange et autres : 01 55 84 05 30

SMS mes droits : 06 22 29 46 57

Associations d'écoute et conseil

Canal : 01 55 87 21 30

Pour les jeunes en difficulté.

Amicale du Nid : 01 41 68 20 28

Pour les personnes en situation de prostitution.

Aide aux victimes

08victimes : 01 41 83 42 08 7j/7

Allo enfance maltraitée : 119

Discriminations : 08 1000 5000

Hébergement d'urgence : 115

Jeunes violences écoute : 0 800 20 22 23
ou 01 44 93 30 75

Sos femmes victimes 93 : 01 48 02 00 95 -
écoute téléphonique : 01 48 48 62 27 (confidentiel
et anonyme) - Hébergement : 115

SOS homophobie : 0810 10 81 35

SOS victimes 93 : 01 41 60 19 60 - 08 842 846 37

SOS violences à l'école : 01 49 81 53 53

Violence femmes info : 39 19

Violence conjugale : 39 19

Urgences

Police secours : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

